L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 4 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande immédiatement, comme cuisinière, une femme recommandable à qui de bons gages seront donnés. S'adresser 3 1/2 rue Carondelet. 4 juin—

On demande une bonne cuisinière, parlant le français. S'adresser à l'Abeille. 3 juin—3t

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. J. Cousin vs. Chas. W. Ringgold.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 21,695. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le MARDI, 14 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

WM NELSON, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4juin—4 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. J. Ledig vs. A. D. Bauange(?).

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 16,117—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt rue Royale No 93, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 15me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 juin—4 9 15

Mélanie D. Breton, épouse d'Eugène Brice Sembre, contre son mari. No 33,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division "C"—Pour les motifs consignés dans l'opinion écrite de la Cour, ce jour, exprimée et enregistrée, il est ordonné, jugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mélanie D. Breton contre son mari Eugene Brice Sembre dissolvant la communauté existant entr'eux, et contre E. Courribet, syndic des créanciers du susdit Sembre, adjugeant la demanderesse propriétaire, avec droit exclusif d'administration, 1° d'une somme de $695.70 reçue par elle de la faillite d'Eugène Brice Sembre, son mari; et 2° de l'immeuble décrit en sa pétition, et acquis par elle de Victor Merle et de dame A. Boada, épouse de Thomas Boada, par acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 30 avril 1889.

Il est, en outre, ordonné, jugé et décrété que l'intervention de H. B. Claflin & Compagnie soit mise hors de Cour, et leur demande rejetée à leurs frais, les frais restants devant être payés au pro rata, par le défendeur Eugène Brice Sembre, et E. Courribet, syndic.

Il est, de plus, ordonné, jugé et décrété que la pétition de la demanderesse touchant les bijoux et l'argenterie, lui soit refusée comme en cas de faute de plaider (non suit).

Jugement rendu le 7 et signé le 11 mars 1892.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

14mai—3t—1f p sem

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34 191—Division E—Succession de Ann E. Auld, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs, Catherine A. W. Auld et Annie S. Auld, et comme administrateur de leurs successions et de Harry A. Remley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Remley, et comme administrateur de sa succession, tous de Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs et aux dites successions, se trouvant dans cet Etat, en ayant été fait un compte rendu en cette affaire ainsi qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de faire valoir, s'il y a lieu, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé, et qu'il soit fait droit à l'application des dits pétitionnaires.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.

Par ordre de la Cour. EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier.

3juin—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,248—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Regina Kauffman, veuve de James Dillon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juin—4 9 12

Paul J. Christian vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,448.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul J. Christian, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour E. A. LUMINAIS, Greffier.

31 mai—31—juin 4 9.

Succession de Nicholas Linden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,530—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Elizabeth Clays, Veuve de Nicholas Linden, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

2 juin—2 7 11

Succession de John Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34 962— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander C. Hutchinson et de Joséphine T. Hutchinson, sa femme, exécuteurs testamentaires conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

1juin—1 6 10

Succession de Joséphine Valette Hughes, femme décédée de Jno. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,221.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander C. Hutchinson et de Joséphine Thomas Hutchinson, sa femme, administrateurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

1er juin—1 6 10

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Raymond Ducos soit convoquée et tenue pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le 14me jour de juin 1892, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1892.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

11 mai—3t en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35 960.—Division E.—Charles F. Belden vs ses créanciers—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition

Il est ordonné que la cession des biens du pétitionnaire Charles F. Belden à ses créanciers soit et est acceptée pour le bénéfice des dits créanciers; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue, après avis légaux et notices conformément à la loi pardevant Henry L. Garland Jr, notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A. M., dans le but de nommer un syndic, de voter sur la décharge de l'insolvable et toutes autres affaires qui pourraient être soumises à la dite réunion; il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 30 mai 1892.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 mai—3t en 30 juin

Frictio Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et ... souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 50 cents.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 JUIN—CLASSE No 231

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
64	39	25	20	17	62	3	29	41	58	40	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ... dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 3 juin 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU. DAN. A. WILSON. Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel sont joints le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Tirage Semestriel de $40.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUIN 1892.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de...	200,000 ...	200,000
1 Lot de...	100,000 ...	100,000
1 Lot de..	50,000 ...	50,000
2 Lots de..	20,000 ...	40,000
5 Lots de..	10,000 ...	50,000
10 Lots de..	5,000 ...	50,000
25 Lots de..	2,000 ...	50,000
100 Lots de..	800 ...	80,000
200 Lots de..	600 ...	120,000
500 Lots de..	400 ...	200,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000,	soit ...	$100,000
100 Lots de... $800,	...	80,000
100 Lots de... $400,	...	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200,	soit ...	$199,800
999 Lots de $200,	...	199,800
3,144 Lots se montant à	...	$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le ... du lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Propriété de valeur et située dans un quartier central,

RÉSIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ÉTAGES, 79 RUE BIENVILLE, Entre Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 16 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

La résidence et magasin en briques à trois étages, de grande valeur et parfaitement situé, No 79 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans l'ilet borné par la rue Conti, avec magasin au rez-de-chaussée, grande entrée sur le côté, vestibules, onze chambres, gaz, hydrant, citerne, cour pavée, et dépendances. Le terrain mesure 35 pieds de façade sur 127 de profondeur. La propriété est louée à un bail jusqu'au 1er octobre 1892, au taux de $636 par an.

Placée dans une rue pavée en blocs de granit, près de la rue du Canal, dans le centre des affaires et le voisinage des lieux d'amusement là où il n'est jamais nécessaire de prendre le char, la propriété serait une excellente acquisition au point de vue des affaires ou comme résidence. Ce serait aussi un placement sûr et avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie ordinaires. L'acquéreur paiera les taxes de 1892 et 10 pour cent comptant, au moment de la vente sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juin—au 18 incl

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon terrains pour y construire —ET— COTTAGES, —DANS LES— Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Succession de N. J. Hoey.

No 35,513—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 16 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 23 mai 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **Le joli cottage de résidence simple en bois**, No 181 rue St-Ferdinand, dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Press et Urquhart. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue St-Ferdinand, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Trois certains terrains** dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Ferdinand et Press Nos 19, 20 et 21, mesurant chacun 30 pieds de façade rue Villeré, sur 170 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° **Quatre certains terrains** dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Union, Libéral, Genius et Bagatelle, mesurant chacun 32 pieds de façade rue Union sur 128 pieds de profondeur; un des dits terrains formant l'angle des rues Union et Libéral.

4° **Cinq certains terrains** dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Melpomène, Première, Galvez et Miro, désignés par les Nos de 1 à 5, inclusivement, et mesurant 102 pieds 5 pouces 1 ligne de façade rue Galvez; 59 pieds 8 pouces 1 ligne de façade rue Jackson; 190 pieds 2 pouces 2 lignes de façade rue Melpomène, et 19 pieds 6 pouces 6 lignes de façade rue Miro; et 238 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui sépare les dits terrains du reste du carré d'ilet.

5° **Même certaine terrains** dans les mêmes district et carré d'ilet que les précédents décrits au quatrième lieu, propriété faisant face rues Première, Miro et Galvez, et une ligne les séparant de la susdite propriété.

6° **Deux certains terrains** dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, St George et Long, désignés par les Nos 13 et 16, mesurant comme suit: Le terrain 13, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le terrain 16, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur et fait face rue Long.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 4 11 18 25—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Quatrième District.

David Glover vs. Caroline Faecher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 35,492 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 94 du plan de ville de la ville de Lafayette, bornés par les rues Live Oak, Laurel, Jackson et Joséphine, et désignés comme lots Vingt-deux et Vingt-trois, sur un plan fait par J. Schreiber, daté le 3 février 1836, déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Le dit lot No Vingt-deux mesure vingt neuf pieds de face à la rue Laurel, sur cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Vingt-trois mesure trente pieds 10 pouces deux lignes et demie de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, connue comme le People's Theatre.

New South Building and Loan Association vs. People's Theatrical Company of New Orleans, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,545—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes leur appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Camp, Sixième et Magasins, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan de Blanchard, voyer, et comme lot No 1, sur un plan de Ferguson, voyer, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne (30' 1" et 1''') sur la rue Magasins sur cent-cinquante pieds (150) de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Louis T. Copping vs. Marie Eugénie Bienvenu, femme séparée en propriété de Amédée Gauchet de l'Isle et son dit mari pour l'aider et l'autoriser en ceci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Kerlerec et Villeré, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1850, déposé au bureau de C. C. Ladreyere(?), alors notaire en cette ville, comme le plan No 2 de son livre de plans, lequel lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Troisième District.

Jean Peralde vs The Anglo-American Real Estate and Improvement Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,641.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 55, borné par les rues Flood, Delaronde, Chartres et la Plantation de Saulet. Les dits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent trente pieds entre ligne parallèle.

Acquis par le défendeur de Veuve Charles Laffin Jr., conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 25 novembre 1890.

Bureau de transfert, livre 136, folio 283.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 mai—26 30—6 13 20 25 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Ceux qui ont un placement d'argent à faire.

GRANDE VENTE DE PARTAGE

—DE—

Propriétés foncières splendidement situées et d'un grand rapport,

STOCKS ET BONS.

Les beaux magasins bien situés, doubles à deux étages et résidences Nos 857, 857 1/2, 859 et 859 1/2 rue des Magasins,

En face du marché de la rue Neuvième, un joli cottage en bois et grande écurie dans le fond, faisant face à la rue Neuvième.

La splendide rangée de cottages doubles bien bâtis et lucratifs,

Nos 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 193 1/2 rue Huitième coin Camp.

Le magasin à deux étages et résidence de choix bien situés,

No 890 rue des Magasins coin Toledano.

La résidence simple en bois qui se trouve en arrière,

No 118 rue Toledano près de la rue des Magasins.

Les deux magasins et résidences en briques à deux étages bien bâtis,

Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas au coin de la rue St-André.

L'agréable cottage-résidence simple

No 934 rue des Magasins près de l'avenue de la Louisiane.

Le tout en bon état, très rémunératif et toujours loué et

Admirablement situé ayant une valeur permanente et certain d'augmenter.

A L'ENCAN.

Succession de John Schelling(?).

No 35,047.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 18 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés foncières et sécurités décrites ci-après, à savoir:

Stocks et Bons.

1. Vingt cinq [25] Actions du fonds capital du New Orleans Brewing Association de $100 chacune.
2. Vingt cinq [25] Actions du fonds capital du Lafayette Fire Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, de $10.
3. Cinq [5] Actions du fonds capital du New Orleans Cotton & Manufacturing Co. de $50 chacune.
4. Deux [2] actions du fonds capital de John J. Voelkel Hardware Co. [limité] de $100 chacune.
5. Une [1] action du fonds capital du German Men's Singing & Benevolent Association du Sixième District de la Nouvelle-Orléans.
6. Un [1] Bon du New Orleans Brewing Association, Séries F. de $100, avec 27 coupons attachés.
7. Un [1] Bon de $1,000 du New Orleans Brewing Association, Séries C, avec 27 coupons attaché.

Propriété foncière

Nos 859 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la Neuvième rue.

1. **Cette splendide propriété commerciale et résidence**, Nos 859 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la rue Neuvième, décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Quatrième district de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième, Huitième, formant l'encoignure des rues Magasins et Neuvième, et mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Neuvième, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant. Les améliorations comprennent un magasin double en briques à deux étages, solidement construit, et résidence avec magasins spacieux, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, 5 appartements, chambre à bain et galerie dessus en haut; citernes, hangars, etc., cour bien briquetée. La propriété formant l'encoignure, No 859 1/2 de la rue des Magasins, a en outre une bâtisse à deux étages au fond et est occupée comme café par M. W. Shannon avec un bail qui expire le 30 septembre 1894, à raison de $720 par an. Le No 859 est occupé par une pharmacie sur un bail au Dr Hernberg à $400 par an. Immédiatement fait face au marché de la rue Neuvième et au milieu d'un centre d'affaires très affairé, ces splendides magasins sont certains de donner continuellement des loyers élevés et très rémunératifs. Il est impossible de désirer un meilleur emplacement pour un ou deux entreprenant dans l'épicerie et les affaires en détail.

Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins.

2. **Les deux Magasins et Résidence** en briques à deux étages, très bien situés Nos 857 et 857 1/2, rue des Magasins, avec un grand hangar couvert et arrangés avec deux magasins spacieux, salle à manger et cuisine au bas, cinq appartements en haut, galeries, citernes, et cours pavée à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la dernière propriété décrite ci-dessus qui lui est contiguë et mesurant 31 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Admirablement situés et rapportant sur la ligne un trafic en avant et avenant du marché de la rue Neuvième ... occupée et maintenant ... sur un bail au J. J. Voelkel Hardware Co. [limité].

Cottage et Lot rue Neuvième.

3. **Le Cottage Simple en Bois** rue Neuvième près de la rue des Magasins, ayant 3 chambres, une grande allée, écurie et hangars spacieux, chambre pour le fourrage, pour les chevaux, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu aux deux derniers lots décrits ci-dessus dans le fond, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Neuvième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant à proximité du marché rend la propriété excessivement désirable et elle est maintenant louée à $300 par an.

Le Cottage Double en Bois Nos 181 à 183 rue Huitième.

4. **Le beau cottage double en bois**, parfaitement bâti, avec deux étages dans le fond, construit en retraite, et ayant des galeries sur la façade et sur les côtés. Le cottage renferme 7 chambres, un office, des hangars, des citernes, un jardin sur la façade, des arrière-cours et des allées proprement pavées.

Les lots sont vastes et comprennent deux terrains situés dans le quatrième district de cette ville et désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No 65, borné par les rues Huitième, Septième, Magasins et Camp, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. La propriété rapporte $490 par an.

Le cottage double en bois, Nos 185 et 187 rue Huitième.

5. **Le cottage double en bois, très désirable**, Nos 185 et 187 rue Huitième, bâti en retraite, contenant galeries sur la façade, 5 chambres, citernes, hangars, arrière cour et allée de côté proprement pavées. Le tout est très grand et est décrit comme suit, savoir: Une certaine portion de terre située dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y attenant, mesurant 36 pieds de face à la rue Huitième sur 110 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Les cottages doubles Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2, rue Huitième, coin Camp.

6. **Les doubles cottages en bois**, d'un rapport excellent et régulier. Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, bâtis sur les lots ci-après décrits, savoir:

Quatre lots de terre situés dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y appartenant, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, sur un plan exécuté par C. A. De Armas, arpenteur, le 31 juillet 1865, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire de cette ville, le 31 juillet 1865; les dits lots mesurent, savoir: Le lot No 13 ferme le coin des rues Camp et Huitième, et mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Huitième; le lot No 14 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 15 mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 16 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur. Le cottage Nos 189 et 191 rue Huitième a deux étages dans le fond et est bâti en retraite; il renferme une galerie sur la façade, un vestibule pour escaliers des deux côtés, 7 pièces distinctes, des hangars, citernes avec cours et allées de côté proprement pavées. Il rapporte $480 de loyer par an.

Le cottage Nos 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, est également construit en retraite, rue Huitième, coin Camp; il a des galeries sur la façade et sur les côtés, 5 chambres, des citernes, hangars, cours devant et derrière et allées de côté proprement pavées, le tout rapportant $384 par an.

Cette magnifique rangée de cottages se loue parfaitement et est à proximité des marchés, des écoles, des églises et des lignes de chars: le voisinage est irréprochable. Ces maisons offrent l'occasion d'un placement extrêmement productif.

Magasin et résidence No 890 rue Magazine, coin Toledano, et résidence simple No 117 rue Toledano.

7. Le magasin avec résidence, très désirable, au coin des rues Magazine et Toledano. Le lot est désigné par le No 12 de l'ilet No 127, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Magazine, Toledano, Pleasant et Constance, mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine sur 110 pieds de profondeur et 30 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur dans le fond.

Les améliorations comprennent premièrement: le magasin avec résidence à deux étages, parfaitement situé, No 890, rue Magazine, coin Toledano, disposé en un grand magasin avec 4 chambres en bas et une galerie de façade et 4 chambres au-dessus, avec citerne, arrière cour, etc. La propriété rapporte $360 par an. Deuxièmement: la maison de résidence en bois à un étage dans le fond, contenant 3 chambres, avec citernes, cours, etc. Cette propriété mérite d'être recherchée soit comme emplacement d'affaires soit comme placement, à cause des affaires qui sont concentrées dans le voisinage du marché de la Neuvième rue.

Le cottage de résidence No 934 rue Magazine, près de l'avenue de la Louisiane.

8. **Le cottage-house simple en bois, bien situé**, No 934 rue Magazine, à distance du trottoir, avec jardin sur la devanture et ayant galerie de devant et 2 chambres, bâtisses de dépendances, citerne, arrière cour, etc. Le terrain est désigné par le No 16 dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de façade rue Magazine sur 124 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Une double ligne de chars passe devant la propriété sise dans un excellent quartier, près de la belle demeure de M. Keller, et à proximité de marchés, d'églises et à une école. Un joli et confortable home.

Le magasin et les résidences en briques Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André.

9. **Les magasins avec résidences spacieux et bien bâtis, en briques, à deux étages avec mansardes** Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André, disposés en spacieux magasins avec corridor, salle à manger et cuisines au rez-de-chaussée, et larges galeries devant; cinq appartements au-dessus, auvents, citernes, arrière-cours, etc., à chaque bâtisse. Le terrain est décrit comme suit: Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-André, Adèle et Rousseau, formant l'angle des rues Tchoupitoulas et St-André, et mesurant 51 pieds de façade rue Tchoupitoulas, sur 136 pieds, 1 pouce et 9 lignes de profondeur et de façade rue St-André, 129 pieds, plus ou moins, de profondeur, de l'autre côté; 49 pieds, 6 pouces de largeur à l'arrière.

La propriété du coin, No 671 rue Tchoupitoulas, est occupée; et la buvette et le salon de billard donnent $540 par an; et le No 673 rue Tchoupitoulas est le magasin de vêtements Nel ... établi, donnant un revenu annuel de $300.

Ces magasins, bien construits sont à proximité des points où l'on expédie par navires, des presses à coton, du ferry de Gretna, et sont précieux comme emplacements de commerce ou comme placements de capitaux.

De complets renseignements quant aux baux, etc., seront donnés au moment de la vente. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les sécurités comptant, et pour les immeubles, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur. Le reste à un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés au ... à l'agrément des parties intéressées et spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les polices d'assurances transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892, en sus du prix d'adjudication, devront faire le dépôt d'usage de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Geo C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.

24mai—28 juin 4 11 18 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage d'un rapport permanent.

Nos 297 et 297 1/2 rue Conti, près de la rue Derbigny.

Dans l'affaire de Charles Burkhardt et als., vs Chas C. Burkhardt et als.

No 35,840—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1892 et signé le 23 mai 1892 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage double rémunératif, en bois à 1 étage et attic, avec 2 étages au fond, No 297, 297 1/2 rue Conti, près de Derbigny, ayant 10 chambres, citernes, allée de côté, hangars et arrière cour, etc. Le terrain est désigné comme le lot No 20 dans l'ilet No 46, situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Conti, St-Louis, Claiborne et Derbigny, et ayant (suivant un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er Mai 1840, déposé en bureau de feu David L. McCay notaire public en cette ville), 25 pieds de façade à la rue Conti sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes entre lignes parallèles. Dans un voisinage central et ... pour un propriétaire rapportant d'une façon permanente $228 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, à 1 et 2 ans, garantie par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec ... les clauses de garantie ...; les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1892 et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. Aleix, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29mai—29—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julia, coin N.E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1892, il sera vendu à l'encan—

I. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julia et Camp dans l'ilet borné par les rues Magazine et Girod à usage de confortables chambres à louer et magasins en bas, le ... mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Julia sur 46 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Olympia, et désigné par le No 3, sur un plan fait par Jos. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1845, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Jas. J. Woulfe, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 25

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX —DANS LE— TROISIEME DISTRICT.

La spacieuse et confortable Résidence-Cottage à un étage avec mansarde bien finie, NO 398 RUE NORD REMPARTS.

No 18,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Succession de J. B. Levêque.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 29 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de J. B. Levêque, daté le 24 mai 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Cette certaine portion de terre, comprenant près de deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, St-Antoine et Bourbon ou Bagatelle, mesurant 53' 3" 3''' face à la rue N. Remparts sur 127' 10" 5''' de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande et confortable résidence à un étage avec mansarde, ayant vestibule au centre, salons doubles, grandes chambres à coucher et chambres et cabinets bien finis dans la mansarde; bâtisses à deux étages dans le fond divisées en 6 chambres confortables, hangars et écurie, porte-cochère, cour pavée, 2 citernes, puits, etc., voisinage choisi et à proximité de toutes les commodités.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1892 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

25mai—25 juin 4 11 18 25 28

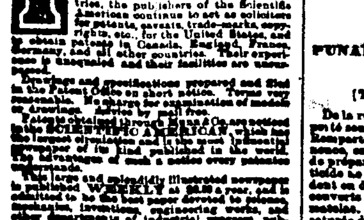

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York. Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE RESIDENCE —DANS LE— TROISIEME DISTRICT, Coin des rues Chartres et Barthélemy.

Succession du Docteur Geo. Howe et de Marie Olympe Lesseps, sa première femme.

Mlle M. Augusta Howe vs Ruth Harriet Howe et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 31,749.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 16 mai, 1892 par l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Chartres, anciennement Morean, Jeanne et Royale, anciennement Casacalvo, et désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Chartres et Barthélemy, mesurant, au pied américain, 55 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 196 pieds 2 pouces rue Barthélemy.

Laquelle dite propriété a été acquise par feu le Dr George Howe, durant la communauté existant entre lui et sa première femme, décédée, de George Brandt, par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire le 24 novembre 1875.

Les améliorations consistent en une jolie résidence en brique, élevée sur de solides fondations, à peu près de 10 pieds de hauteur, ayant une grande galerie de face, 6 chambres, galerie fermée à l'arrière, chambres dans les mansardes, escaliers en briques devant et derrière, lieux d'aisances, cuve, arbres magnolia, cyprès, poiriers et orangers, etc., etc. Le voisinage est des plus agréables, chars urbains, écoles et autres commodités, la faisant une des plus désirables résidences.

Conditions—Un tiers ou plus payable comptant et le reste à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, à son ordre, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892 en sus du prix d'adjudication et devra tenir la dite propriété constamment assurée, en cas de feu, pour le plein prix de sa valeur, et transférer la police d'assurance aux dits mineurs, pour le montant de leur intérêt dans la dite propriété. L'acquéreur aura à déposer entre les mains des encanteurs au moment de la vente dix pour cent du montant de son adjudication pour en assurer la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages No 235 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.

No 246 rue Royale, entre Ursulines et St Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.

Emile M. Lefèbre et als. vs. M. U. Bargas née Hotard, Tutrice et als.

No 416—23me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable E. B. Talbot, juge de la 23me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, en date du 30 avril 1892, dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 49, borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St-Philippe, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, connue par le numéro municipal 246 rue Royale, occupée par un chantier de bois ... 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 216, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt-sept (27) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt six (126), pieds deux (2) pouces sur le côté vers la rue St-Joseph et cent neuf (109) pieds ... (9) pouces et ... (6) lignes de profondeur sur l'autre côté, trente deux (32) pieds quatre (4) pouces et ... (7) lignes de largeur dans le fond. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques à deux étages ayant un vestibule, salon et salle à manger et quatre chambres en bas ... Cette résidence est connue par le numéro municipal 235 rue St Charles.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Désirablement Situées Dans le Deuxième District.

Nos 113 et 115 rue Ste-Anne, Entre Bourgogne et Dauphine—Cottage à deux corps de logis, à un étage, loué $15 par côté.

No 189 rue Dauphine, près Ste-Anne—Maison à deux corps de logis, à un étage, loué $25 par mois.

No 75 rue Dumaine, entre Royale et Bourbon—Maison à un étage avec entrée pour voiture, loué $14 par mois.

Louis Mangin vs Julie Mangin et als.

No 35,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 28 avril 1892, par l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Dauphine et Bourgogne, suivant un plan de N. Tourné, architecte, en date du 28 mai 1853 et déposé à l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan 52, livre de plans No 6—36 pieds 11 pouces et 6 lignes de face rue Ste Anne, sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à un étage à deux corps de logis, ayant sur chaque côté trois chambres, et une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, ayant trois chambres de chaque côté; waterworks, cuve, puits, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., etc.; loué à $15 chaque côté; connu par les numéros municipaux 113 et 115 rue Ste-Anne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ste-Anne, Bourgogne et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de M. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 décembre 1857, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, notaire, le 3 mai 1861; 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une première profondeur sur le côté de la ligne vers la rue Ste-Anne de 53 pieds 2 pouces et 4 lignes, s'étendant sur la ligne de la propriété de Mlle Estelle Malochée(?), et rétrécissant en largeur de 10 pieds 5 pouces et 2 lignes, et mesurant seulement sur la dite ligne 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond et 90 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Dumaine. Les améliorations consistent en une résidence à deux corps de logis, et à un étage, et une cuisine en briques avec 4 chambres, connue par le numéro municipal 189 de la rue Dauphine, ayant deux chambres et cabinet de chaque côté, cuve, lieux d'aisances, etc.; louée $25 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4, borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 22 janvier 1825, et touchant au lot No 3 et mesurant en pied français 25 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations consistent en une bâtisse ayant quatre chambres, entrée pour voiture, Waterworks, etc., connue par le numéro municipal 75 rue Dumaine. Louée $14 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste du prix par paiements égaux en un et deux ans de crédit portant intérêt à raison de sept pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, l'acte hypothécaire doit contenir les clauses usuelles relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter le paiement du dit crédit, la clauses d'assurances et de non aliénando, etc.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, par devant John R. Legier, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus de leur enchère, et possession devant être donnée au moment de la terminaison de l'acte de vente. Les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent avec les encanteurs au moment de la vente pour lier la vente.

30 avril—30—mai 7 14 21 24—juin 4

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNE

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les ... des draps de lit dont on doit les imbiber ... De plus, les bois de lit, intérieurement saturés dudit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 cents—et le Litre 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données clairement et consciencieusement aux acheteurs.

19 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Succession de John J. Daly—No 35,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—MARDI 7 juin 1892 à 11 heures A.M., il sera vendu au No 3 1/2 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 mai 1892, pour compte de la dite succession, Blocks de poutres et poulies et échelles, brosses et ustensiles ... lunettes de campagne, deux vieilles montres, vieux livres, etc.—Conditions comptant.

SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

27 mai—27 31—4 7 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AGREABLE MAISON SUBURBAINE

DE FEU

EVARISTE BLANC,

Située sur la Rive du Bayou St-Jean,

Dans une des plus pittoresques et salubres parties de la ville et son côteau le plus élevé.

Six Grands et Splendides Terrains, Faisant face au Bayou St-Jean

Et touchant à la propriété ci-dessus décrite.

Neuf Grands et Splendides Terrains, Faisant face à l'Avenue Esplanade,

Et à l'arrière de la susdite propriété, en face du New Orleans Jockey Club et près des Fair Grounds.

Nos 325 et 327 rue St-Louis, entre Prieur et Roman.

Une Maison Double en Bois, Retirée de la rue.

Mme Kate Blanc Prince et autres vs La mineure Kate Blanc.

No 35,291—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 4 mai 1892, et signé le 10 mai 1892, par l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la susdite affaire la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui en quelque ... fait partie, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet No 59 borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et la Promenade Carondelet conformément à un plan de L. H. Pilié, en date du 17 mars 1840, lequel terrain est numéroté 12 sur le dit plan et mesure 27 pieds, plus ou moins, de façade rue St-Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre parallèles. Les améliorations consistent en une maison double à distance et louée au prix de douze dollars par mois portant les Nos municipaux 325 et 327 rue St-Louis.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district et de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au bayou St Jean et s'étendant jusqu'à la rue Esplanade, mesurant, au pied français, 270 pieds ... de façade sur le bayou St Jean ... 289 pieds, plus ou moins, ... sur une profondeur de 449 pieds 4 pouces plus ou moins, mesure américaine, sur la ligne nord-ouest contiguë à la propriété de l'Hon. A. L. Tissot, 465 pieds 6 lignes plus ou moins ... 292 pieds ... sur la ligne ... Esplanade, laquelle propriété fut acquise par le dit feu Evariste Blanc le 31 décembre 1861, par achat à une vente du shérif de cette date en vertu d'un writ de fieri facias lancé dans l'affaire numérotée ... du docket de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans conformément à l'acte de vente du shérif en date du 24 octobre 1862 ... au bureau des ... transfert, ... livre 120, folio 550 et est particulièrement décrite sur un plan de ... Louis H. Pilié député voyer de la Nouvelle-Orléans en date du 11 février 1870.

La susdite propriété sera vendue conformément à des subdivisions et mesures d'un plan d'Edgar Pilié en date du 4 avril 1892, lequel plan est exposé avant et le jour de la vente comme suit:

1° Une certaine grande portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 12 sur le dit plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 4 avril 1892, dans l'ilet borné par le Bayou St Jean et le Chemin Coquille du Lac, la Grande Route St Jean, la rue de l'Esplanade et la propriété de l'Hon A. L. Tissot, mesurant ... 99 pieds 6 pouces de face au Bayou St Jean, ou le Chemin Coquille du Lac, 160 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 305 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 13 et 300 pieds 6 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne No 11.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages substantiellement bâtie, agréablement distribuée, avec mansardes et ... le centre à chaque étage, trois grandes chambres et offices au rez-de-chaussée, 2 salons avec portes à arches et 3 chambres à coucher dans l'étage supérieur, une très grande galerie à chaque ... autour de la bâtisse, ... pavé de tuiles, une grande portion du terrain est briquetée, ... Il y a quatre pacaniers qui rapportent, orangers, magnolia, cyprès et autres arbres ..., des plantes rares camélias ... Cette splendide propriété est située sur la rive droite Bayou St Jean, près du pied du pont du New Jockey Club (Fair Grounds) et tout près de quatre lignes de chemins de fer qui s'étendent au Bayou, Marché Français, le Dumaine, ... aux Cimetières, States City, West End, Spanish Fort, etc. et réunit tous les conforts pour faire une résidence ... désirable ... un home.

2° Un lot de terre désigné par le No 16 dans le même ilet et district que le précédent, mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road 29 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 312 pieds 10 pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St Jean et de 311 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 15.

3° Trois lots de terre touchant à celui ci-dessus, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, mesurant comme suit, chacun 31 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face au Bayou St Jean ou Lake Shell Road, ... chacun 32 pieds 2 pouces, 3 lignes ... et 4 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 15 mesurant 313 pieds, 2 pouces, 5 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No 16, 311 pieds, 1 pouce, 2 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No 14 et 309 pieds, 4 pouces et 4 lignes sur la ligne ... le lot No 14, 309 pieds, 4 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale du lot No 15 et 307 pieds, 7 pouces et 8 lignes sur la ligne latérale du No 13, le lot No 13, 307 pieds, 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 14 et 305 pieds et 11 pouces sur la ligne latérale du lot No 12.

4° Deux lots de terre désignés par les Nos 10 et 11 dans le même ilet et district que les autres propriétés ci-dessus décrites, mesurant chacun 31 pieds de face au Bayou St-Jean ou Lake Shell Road, chacun 31 pieds, 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 11, 300 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne latérale du No 12 et 298 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 10; le lot No 10 298 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne latérale du lot No 11, et 297 pieds, 2 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de A. L. Tissot.

5° Un lot de terre désigné par le No 1, dans le même ilet et district que celui ci-dessus, mesurant 43 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade 17 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: 152 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale la plus rapprochée de la Grande Route St-Jean et 150 pieds sur la ligne latérale du lot No 2.

6° Sept terrains dans les mêmes district et carré que les premiers, désignés par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, mesurant chacun 32 pieds de façade rue Esplanade, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

7° Un terrain contigu aux précédents, désigné par le No 9, mesurant 25 pieds de façade rue Esplanade, 50 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne latérale du terrain No 8 et 152 pieds 2 pouces sur la ligne latérale de la propriété de A. L. Tissot.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à crédit de un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant six pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à paiement final; les divers actes de vente devant être passés pardevant James Fahey, notaire en cette ville, et chacun des dits actes devant porter une première hypothèque et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété ci décrite. Ils devront aussi renfermer toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles de l'année courante et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication entre les mains des encanteurs pour assurer la vente.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18

PAR E. A. BLAKELY & CO.

Propriété de valeur dans le premier district, No 64 RUE THALIE.

Succession de Mary Ann Dobbins et son mari.

Nos 34,370 et 19,092—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Consolidés.

PAR E. A. BLAKELY & CO., E. A. Blakely, encanteur.—Bureau No 175 rue Commune près Carondelet, SAMEDI, 18 juin 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus, Division E, daté le 12 mai 1892.

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue comme le No 64 rue Thalie, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St Thomas, Ste-Thérèse et Tchoupitoulas, et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par Pilié, et daté le 1er janvier 1886 et déposé au bureau de Edward Barnett, notaire. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 5 lignes de face à la rue Thalie, et courant de la dite rue à la rue Ste-Thérèse 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la dite rue, 120 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, 116 pieds 3 pouces et 2 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue St-Thomas, aux termes et conditions ci-après.

Un tiers comptant, la balance à un, deux, trois ou quatre ans, à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, payable semi annuellement et garantie par toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumant les taxes de 1892 au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mai—16 21 28—4 11 17 18 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A CREDIT

—DE—

Propriété de Batture.

Deux beaux îlets de terre faisant face au fleuve et à la rue Tchoupitoulas, pavés en blocks de pierres carrées.

Les dix lots de terre formant presque l'ilet entier borné par les rues Canal, Gasquet, Lopez et Salcedo.

—ET—

Un lot de terre dans le Second District

Rue Ste-Anne, entre Gayoso et Salcedo.

SUCCESSION DE Mme ELEONORE POCHELU, VEUVE DE DOMINIQUE POCHELU.

No 22,616—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mai 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges lui appartenant sous divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin et mesurant, au pied américain, comme suit. Les lots 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds et 2 lignes de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 2 lignes.

Le lot No 1 formant le coin de la rue Water et de l'avenue Napoléon et le lot No 12 le coin des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24 inclusivement, mesurant chacun, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin, et le lot No 24 le coin de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon.

2° Seize lots de terre dans le Sixième District de cette ville formant tout l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor désignés comme lots Nos 1 à 16 et mesurant comme suit

Les lots Nos 1 à 7 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Peniston et Tchoupitoulas. Le lot No 8 mesure 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues. Le lot No 9 mesure à peu près 29 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Water sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues et 94 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 10.

Le lot No 10 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 98 pieds sur la ligne du lot No 9 et 97 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 11.

Le lot No 11 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 97 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10 et 95 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 12.

Le lot No 12 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 11 et 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 13.

Le lot No 13 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 94 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 12 et 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 14.

Le lot No 14 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 13 et 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 15.

Le lot No 15 à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 14 et 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16 forme le coin des rues Water et Peniston et à 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water, sur 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 15 et 88 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Peniston.

Ce bel ilet est immédiatement en face de l'emplacement du Independent Cotton Oil Co., et juste au-dessous du Riverside Mills.

3° Dix lots de terre formant presque tout l'ilet, dans le Premier District borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez et mesurant ensemble toute la façade de la rue Gasquet d'à peu près 203 pieds 3 pouces, toute la façade de la rue Lopez d'à peu près 319 pieds 8 pouces, 2 lignes, 10 pieds, 2 pouces, 3 lignes de face à la rue Canal coin de la rue Lopez 279 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet et 106 pieds de face sur la rue Salcedo, coin de la rue Gasquet.

4° Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo, et mesurant à peu près 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 99 pieds, 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Gayoso, et 99 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre côté.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des billets représentant la dite portion à crédit. Les actes de vente devront contenir les clauses de sécurité usuelles, avec honoraires d'avocats à 5 pour cent sur le montant en cas de poursuite soit instituée pour le recouvrement du montant des dits billets ou une partie quelconque en capital et intérêts. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes pour 1892 en outre du prix de l'adjudication et 10 pour cent du prix d'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Frist, notaire.

24 mai—24 28—juin 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Propriété résidence dans la partie la plus choisie du Quatrième District.

La résidence en bois à deux étages, No 215 de l'avenue Jackson, à l'encoignure nord-ouest de la rue Chestnut.

Mme Veuve Emma H. Berthelot vs Mme Jacob E. Fitch et Mme Wm D. Maginnis et als.

No 30,247—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus le 1er avril 1891 et signé le 13 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'élégante résidence à deux étages, No 215 de l'avenue Jackson, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Chestnut et Coliseum. La résidence est retirée de la rue et a une galerie de face, corridor, salons à arches, grande salle à manger, office, plusieurs chambres à coucher, chambre à bains. Le terrain mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jackson et Chestnut. Le terrain est arrangé avec un joli jardin et une serre. Une carte des encanteurs est requise pour visiter.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année (1892) en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente sera requis.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, notaire.

18 mai—18, 28—juin 4, 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le troisième district au coin des rues Laharpe et Dorgenois.

Succession de Cécile Poeymirau(?) Perrault, veuve par le premier mariage de Paul A. Osborn(?) et femme décédée de John D. Fricke.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 12 mai 1892, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage en bois à l'encoignure des rues Laharpe et Dorgenois, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Dorgenois et l'allée Rousseau. Le terrain mesure 71 pieds de face à la rue Dorgenois sur 89 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue Laharpe, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins. Le cottage est près de la gare du Orleans R. R., dans un voisinage bien amélioré.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant renfermer les stipulations usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc. L'acquéreur paiera les taxes de 1892, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. F. Meunier, Esq. notaire public.

14mai—14 21 28 juin 4 11 18

LEON QUEYROUZE & CO "GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

38 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau No 60 rue Bienville — JEUDI, 9 juin 1892, il sera vendu à onze heures A. M., à la savane de Clément Fas, près du Canal de Harvey.

Une belle vacherie se composant de 50 magnifiques vaches laitières, 35 avec de jeunes veaux et la balance fraîche en lait et sur le point de vêler.

Aussi—2 chevaux de prix allant l'amble, 2 dito de tir et une petite jument pour famille

Un Buggy et un phaeton.

2 charettes à lait, harnais, bidons et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

4 juin—à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages,

No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 552 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des Français, St-Claude, Chartres et autres rues.

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29,381.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée ci-dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 29 mai 1891, et signé le 10 mai 1891 et un jugement subséquent rendu le 16 mai 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Levée (ou Chemin Public), les rues Victoire, Marigny et Champs Elysées, et mesurant, conformément à un plan par F. A. Tourné, le 13 mai 1854, 22 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Levée (ou Chemin Public) sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ 129 pieds 2 pouces, toute mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée ... situé au fond du dit lot conduisant à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages désigné par le No 46 rue Levée.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne et ... le lot No 3 sur un plan de C. A. Hedin le 1er avril 1852, et mesure en mesure américaine 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double No 552 rue Remparts, ayant 5 chambres de chaque côté, toit en ardoise, etc.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Marigny et Washington désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan par C. F. Zimpel, le 8 novembre 1833. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure français 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, No. 617 rue des Remparts, ayant 5 chambres, etc. et un cottage double Nos 619 et 621 rue des Remparts, ... avec trois chambres de chaque côté, toit en ardoise, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, Faubourg Marigny, étant partie du lot No ... sur le plan primitif du Faubourg Marigny ... mesurant ... 50 pieds de face à la rue de Chartres sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par les Nos 405, 407 et 409 rue de Chartres.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Derbigny et Roman et mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Français, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double ... ardoise, etc., ... au coin sud-ouest des rues Français et Derbigny.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Français et Union, et mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 170 pieds et 6 pouces, composé de tout le lot No 11 et partie du lot No 1 d'après un plan de L. Bargy, voyer ... Les améliorations comprennent un cottage à un étage No. 532 rue Derbigny, ayant ... chambres et un cottage dans le fond, avec 6 chambres, etc.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Morales, Clouet et Louisa. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan par W. Bell le 7 décembre 1887 et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec une autre portion de terre y ajoutée au dit lot No 14, faisant face à la rue St-Claude, et mesurant 15 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles étant la moitié du lot No 13 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignée par le No 573 rue St Claude, ayant 8 chambres.

Conditions de la vente.—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs ... portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, ... en cas de procès pour collection des billets et toutes les autres clauses ...; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant George C. Preot, Esq., notaire public.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR W. I. HODGSON & FILS.

Vente en Partage

De propriétés de valeur et rémunératives dans le Second district de cette ville, au coin de la rue Villeré et du Chemin du Bayou.

La maison de résidence à deux étages couverte en ardoises.

No 271 rue Villeré. Le cottage double couvert en ardoises ayant à l'arrière une bâtisse à deux étages couverte en ardoise.

Nos 245 et 247 Chemin du Bayou, coin de la rue Villeré.

Le joli cottage en briques

No 249 Chemin du Bayou, attenant.

Pour un partage entre héritiers de tous âges.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

Une maison de résidence en bois à deux étages.

1° La maison de résidence à deux étages, en bois, portant le No 271 de la rue Villeré entre Esplanade et Chemin du Bayou ou Hôpital dans le carré d'ilet borné par la rue Robertson, Deuxième District de cette ville, ayant 7 chambres, auvent, citerne et lieux d'aisance, hydrant, cour pavée et valant environ $18 à $20 de location par mois, sur un terrain d'environ 27x45 pieds.

Un cottage double.

2° Le cottage double en bois, couvert en ardoises, avec une bâtisse double en bois, à deux étages à l'arrière, formant contigu à la propriété ci-dessus décrite, et portant les Nos 245 et 247 du Chemin du Bayou, et ayant 4 chambres de chaque côté, cour pavée, citerne, etc., et valant environ de $12 à $15 par mois de chaque côté, sur un terrain d'environ 44x58 pieds.

Petit cottage en briques.

3° Le joli cottage en briques et la bâtisse à l'arrière portant le No 249 du Chemin du Bayou, attenant à la propriété ci-dessus décrite, ayant 6 chambres, citerne, auvent, etc., arbres fruitiers et petit jardin, cour pavée sur un terrain d'environ 32x81 pieds et rapporte $10 par mois.

Le tout d'après des plans de Sidney de Lisle, voyer, que l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et 2 ans, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les billets à termes, s'il y en avait, devraient être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées les acquéreurs devant assumer les taxes de 1892 en outre des commissions, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Les actes de vente pardevant M. R. Dortecourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 mai—22 29—juin 5 11

Rapport de la condition

—DE LA—

New Orleans Co-operative Banking Association.

A la Nouvelle Orléans.

A la fermeture des affaires, le 29 février 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$53,280 45
Prêts sur demande, garantis		13,730 00
Dépenses courantes payées		2,969 17
Ameublement		2,234 35
Dû par des banques et banquiers	$5,899 03	
Comptant	42,151 17	—$48 050 20
Total		$120,264 17

PASSIF.

Fonds capital payé	$62,425 00
Fonds des membres	3,477 50
Profits indivis	3,231 67
Dépôts individuels sujets à des chèques	51,130 00
Total	$120,264 17

Je jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

F. MULLER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 3me jour de mars 1892.

OCTAVE MOREL, Notaire.

Correct—Attesté:

A. F. HIMEL, JULES SARRAZIN, THEO. BRUNNER, Directeurs.

3 mars—